

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 8

Artikel: Sur la technique des inventaires
Autor: J.P.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ditionné, donne par contre un mauvais résultat, le gazon n'étant alors pas brouté suffisamment à ras.

L'entretien de ces pelouses artificielles nécessite, bien entendu, comme celui de toute pâture sur un sol superficiellement décalcifié, des soins plus ou moins réguliers : partout où la distance, ou la configuration du terrain, rendent difficile l'apport de fumier solide ou liquide, il sera bon de pratiquer le chaulage, sinon l'épandage de scories en automne, avec un complément de potasse au printemps; cela permettra le maintien d'un bon fourrage qui, abandonné à lui-même sur un terrain pauvre ou décalcifié, tendrait à s'abâtardir au profit de plantes fourragères moins nutritives.

Déboiser, ou extirper le buisson sur pâturage sans créer immédiatement après, par semis, un tapis de bon gazon toujours tondu par le bétail, c'est faire œuvre incomplète; c'est même aller à fin contraire du but à atteindre, et réintroduire le boisé qu'on voulait supprimer.

E. Graff.

Sur la technique des inventaires.

Devant les difficultés actuelles, la très faible rentabilité des forêts donne naissance, un peu partout, à un courant d'utilitarisme dangereux pour l'avenir. La tendance se généralise de négliger les travaux non rentables — et le « non-rentable » s'amplifie avec la mévente des bois de feu et les difficultés de placement des grumes — et de pousser en même temps aux coupes marchandes, celles où on a égard aux possibilités de vente à des prix satisfaisants plutôt qu'aux nécessités culturelles. Si nous n'y prenons garde, nous risquons de gêner à un long avenir, de plusieurs décades, au profit de quelques années du présent.

Le rôle du sylviculteur devient ingrat entre l'impératif de sa conscience professionnelle et les réalités pratiques si sombres. Il ne peut le jouer qu'imparfaitement, cahotant sous les poussées divergentes des intérêts du présent et de l'avenir.

La science sylvicole tend à améliorer la production qualitative et quantitative des forêts, but hautement nécessaire à notre économie suisse. Pour ce faire, elle a à sa disposition divers moyens :

D'une part, l'influence du technicien, traitant les boisés suivant les principes et les expériences acquis, tant durant les études que dans la pratique;

d'autre part, le contrôle technique précis des plans d'aménagement et de leurs revisions.

Pour être vraiment précis, ce contrôle doit être accompagné de l'inventaire intégral des peuplements et du contrôle des bois abattus, permettant des calculs d'accroissement aussi exacts que possible. C'est la seule voie rationnelle d'une gestion intensive. Les résultats en sont visibles dans les comptes rendus de la statistique forestière suisse,

lorsqu'on compare le contrôle du rapport soutenu, des forêts à gestion directe, avec celui des autres forêts publiques.

Mais l'inventaire intégral des massifs forestiers est une opération assez coûteuse, devant laquelle reculent souvent les administrations forestières, insuffisamment instruites sur son importance. Que faire pour tenir compte, dans la mesure du possible, des difficultés financières qu'éprouvent les administrations publiques ?

Éliminer ces travaux, ce serait retourner à l'empirisme, à la gestion extensive, aux possibilités diminuées. Ce serait perdre le profit des résultats acquis par les précédents inventaires. Un recul, dont aucun sylviculteur ne peut entrevoir l'éventualité.

Surseoir pendant quelques années aux travaux prévus ? Ce n'est pas une solution, puisque la question devra être de nouveau posée plus tard, dans des conditions qu'on ne saurait prévoir. C'est un pis-aller, fréquemment utilisé, et dont l'application comporte autant de désagréments que d'avantages, sinon plus. Insécurité dans les mesures culturales, manque de contrôle du travail, de ce contrôle que représente chaque revision d'aménagement, et sur laquelle est basée une période déterminée, qu'il n'est pas loisible d'allonger sans inconvénient.

La mode est à la rationalisation. Peut-être y a-t-il quelque chose à faire dans cette voie !

Posons tout d'abord en principe que tout inventaire doit être, quelles que soient les circonstances, fait le plus exactement possible. Ce ne sera pas sur la qualité du travail qu'il faut chercher des économies. Mais bien sur l'organisation des équipes de dénombreurs.

On est heureusement loin des équipes de quatre ouvriers, ou même plus. L'équipe de trois a paru longtemps être l'idéal. Les contrôlistes tendent actuellement à une équipe réduite de deux ouvriers. De nombreux aménagistes l'utilisent régulièrement, avec satisfaction. Ils reprochent à l'équipe de trois d'être peu homogène, de surveillance difficile, parce qu'étendue sur un trop grand parcours. Il y a de fréquents instants de chômage, pour l'un ou l'autre, lorsque les voisins annoncent des diamètres. Ou bien, ce qui est pire, de fréquents arrêts avec retour en arrière, lorsque deux ou trois annoncent en même temps.

Toutes ces causes d'erreurs, de retard et, par conséquent, de frais augmentés n'existent plus dans l'équipe de deux. Bien choisie et bien stylée, elle devient un tout très homogène, où la surveillance est plus facile et moins nécessaire, et où chacun d'eux peut donner son maximum, avec régularité, sans nécessité d'arrêts ou de répétitions. Il y a même avantage aussi pour l'aménagiste, qui, moins astreint par l'irrégularité et l'abondance des diamètres annoncés et par une surveillance difficile, peut vouer plus de soins à la transcription exacte, et même à l'observation de l'état des peuplements qu'il parcourt.

Voilà l'argumentation des adeptes de la petite équipe.

N'est-ce pas pousser un peu loin le souci de l'exactitude et risquer de perdre de vue le côté pratique des dépenses ? Un exemple permettra d'en juger.

Le soussigné a eu l'occasion d'inventorier trois fois une forêt publique de 137 ha — jeune futaie feuillue du Devens, sur Saint-Aubin (Neuchâtel) — dans des conditions d'équipes assez différentes, qui permettent des comparaisons intéressantes.

La première fois, en 1920, équipe changeante de trois ou quatre ouvriers. Groupe trop jeune, irrégulier dans le travail, hétérogène; surveillance difficile, temps de travail journalier trop long, 11 heures. Résultat : inventaire trop peu soigné, et frais relativement élevés.

La deuxième fois, en 1926, équipe de trois ouvriers plus âgés, formant un groupe homogène. 10 heures de travail par jour. Travail régulier et bien fait, avec des frais moins importants.

La troisième fois, en 1934, équipe des deux plus jeunes du groupe de 1926. Excellent travail, frais encore moindres.

La statistique du travail est la suivante :

Année	Nombre d'arbres inventoriés, par heure et par ouvrier	Surface tenue, par heure et par ouvrier ha	Coût de l'inventaire par 100 plantes, à 1 fr. par heure	Nombre d'heures de l'aménagiste
1920	257	0,32	3,89	141
1926	292	0,40	3,42	114
1934	326	0,51	3,07	135

L'amélioration la plus intéressante est celle du nombre de plantes inventoriées par heure et par ouvrier. En comparant les deux derniers inventaires, faits soigneusement, on voit qu'en 1926 trois ouvriers donnaient 876 arbres par heure, et, en 1934, deux ouvriers en indiquaient 652. La différence de 224 arbres correspond au travail du 3^{me} ouvrier de 1926, absent en 1934.

En ajoutant un 3^{me} ouvrier à une équipe de deux, on diminue la capacité de travail de ce troisième d'un tiers environ (224 plantes au lieu de 326). Il en résulte donc que réduire nos équipes de dénombreurs de trois à deux permet, non seulement un travail plus exact, mais constitue en même temps un résultat intéressant de rationalisation.

L'augmentation de surface tenue par heure et par ouvrier est due en partie à la diminution du nombre d'arbres, intervenue au cours des exploitations.

L'augmentation du nombre d'heures de travail de l'aménagiste est loin de compenser l'économie faite sur les salaires des ouvriers. Il y a donc économie finale sur les frais, résultat intéressant pour le propriétaire.

« Une hirondelle ne fait pas le printemps. » Un cas d'inventaire favorable à l'équipe de deux ne suffira pas à emporter la conviction de tous ! Il faut encore d'autres essais. Avis aux amateurs !

J. P. C.